

Délégation Départementale de l'Ardèche

Service Santé-Environnement

Courriel : ars-dt07-sante-environnement@ars.sante.fr

Téléphone : 04 26 20 92 11

AYGUO

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

AYGUO CRUSSOL PAYS DE VERNOUX

Prélèvement et mesures de terrain du 06/05/2026 à 09h29 pour l'ARS et par le laboratoire agréé CARSO-LSEHL

Nom et type d'installation : SCPV ILE DE L EYRIEUX (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Point de surveillance : LA VOULTE-RUE DE LA BLACHE - VOULTE-SUR-RHONE (LA)

Code point de surveillance : 0000000792 Code installation : 000637

Numéro de prélèvement : 00700215906

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

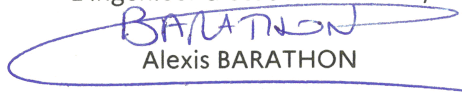
Les résultats sont également consultables sur internet :
www.eaupotable.sante.gouv.fr



mercredi 27 mai 2026

Pour la directrice générale de l'ARS et par
délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,


Alexis BARATHON

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés en mairie dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,0	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH			6,5	9
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	568	µS/cm			200	1100

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyses laboratoire						
FER ET MANGANESE						
Manganèse dissous	<10	µg/L				50
Manganèse particulaire	<10	µg/L				50
Manganèse total	<10	µg/L				50